

efforts des États-Unis et de l'Angleterre en vue de créer une force nucléaire de frappe au sein de l'OTAN se soient heurtés à une résistance ferme de la part de la France, M. Salinger, le secrétaire, aurait déclaré: "M. Merchant et son groupe s'entretiendront avec les représentants français ainsi que ceux des autres pays de l'OTAN". Nous connaissons tous M. Merchant, personnalité dévouée à sa tâche, qui durant son mandat a beaucoup contribué à intensifier les bonnes relations entre notre pays et les États-Unis.

Les idées évoluent. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails maintenant, mais, aux honorables députés qui disent qu'il n'existe pas de nouvelle stratégie, je conseille de lire l'article paru dans l'un des numéros de décembre du *Saturday Evening Post*. Il s'intitule "Notre nouvelle stratégie — Solutions de rechange à la guerre totale" et donne l'opinion de M. McNamara, secrétaire à la défense des États-Unis.

Et cette semaine même, soit mercredi, le Gouvernement de la Turquie a annoncé que les fusées Jupiter installées sur son territoire seraient remplacées par des fusées Polaris. Une autre annonce semblable a été faite hier, je crois, par le président Fanfani, d'Italie. En ce qui concerne ces missiles, la proposition visant à remplacer les fusées installées actuellement en Italie et en Turquie par des sous-marins équipés de fusées Polaris témoigne de la rapidité avec laquelle les changements s'opèrent de nos jours. Les missiles désuets installés dans des endroits stratégiques sont remplacés par des armes relativement invulnérables.

. . . Vu qu'ils sont mobiles, les missiles Polaris peuvent être installés ou enlevés selon les exigences de la situation. L'OTAN, ou un autre organisme, peut les commander d'un poste central. En gardant les armes en mer, la provocation engendrée par le fait qu'on pourrait les monter sur le territoire des proches voisins de l'URSS se trouve écartée. Ils sont relativement invulnérables et leur efficacité, en tant que force de dissuasion en est accrue d'autant.

Je veux passer en revue certaines des opinions exprimées par le présent gouvernement sur la question de la défense et revenir sur certaines déclarations qui ont été faites. . . .

J'ai dit qu'en raison de cette détermination, le Canada devrait assumer sa tâche dans le cadre d'un système de défense équilibré et collectif. . . .

En raison de cette détermination, nous étudions de près les principes qui, à notre avis, doivent s'appliquer à l'acquisition et au contrôle des armes nucléaires. Quand il a décidé l'automne dernier de se procurer des projectiles Bomarc pour la défense aérienne, des projectiles Lacrosse pour l'armée canadienne. . . .

(On n'entend plus parler des projectiles Lacrosse.)

. . . le gouvernement s'est fondé sur les conseils des meilleurs spécialistes, sur la nécessité de renforcer la défense aérienne du Canada contre la menace qui pèse sur notre continent, et sur sa détermination de continuer à contribuer efficacement au dispositif de protection de l'OTAN.

Ces armes défensives ne prennent toute leur puissance que quand elles sont munies d'ogives nucléaires. Le gouvernement est donc en train d'étudier, de concert avec le Gouvernement américain, les questions relatives à l'acquisition d'ogives nucléaires pour le Bomarc et pour d'autres armes défensives qui seront utilisées par les forces canadiennes au Canada, et à l'emménagement des ogives au Canada. Les problèmes que pose l'affectation d'armes